



AVIS PUBLIC


Lors de sa séance ordinaire du 6 février 2018 qui se tiendra à 20 h, à la salle Simon Lacoste à l'Hôtel de Ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, le conseil municipal se prononcera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel pour la propriété ci-dessous :

- Désignation cadastrale : Lot 215-P, Cadastre de la paroisse de Sainte-Julie
- Matricule : 1955-49-7775
- Voie de circulation : rue Rémi

La présente demande consiste à permettre la construction d'un projet intégré résidentiel de trente-neuf (39) unités de logement à structure en rangée.

Toute personne intéressée à se faire entendre relativement à cette demande pourra le faire lors de cette séance. Pour obtenir plus de renseignements sur ce projet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450-649-3555 poste 235 ou vous présenter à l'Hôtel de ville durant les heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Amable, le 11 janvier 2018.



Geneviève Lauzière, L.L. B.
Greffière et sec.-trés. adj.